

TABLEAU ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT

OCTOBRE 2016

Cahier III : *Les entrepreneurs de l'artisanat*



AUTEURS

Ce tableau de bord est piloté à l'Institut Supérieur des Métiers par Mme Catherine Elie, directrice des Études et du développement économique.

Traitement des données : Mylène Reboul-Salze

Infographie : Sabine Galdemar

Assistante : Hella Louzir

L'ISM souhaite que la diffusion des résultats de cette étude soit la plus large possible.
Les citations doivent mentionner la source.

© Institut Supérieur des Métiers – Octobre 2016 – ISBN 978-2-91 1042-51-5

REMERCIEMENTS

Les travaux sont menés à l'appui d'un groupe de travail composé des personnalités suivantes :

Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat - APCMA

- **M. François-Xavier HUARD**, Directeur du Service de la compétitivité des entreprises
- **M. Jonathan LEFEVRE**, Chargé d'études statistiques, Service de la compétitivité des entreprises
- **M. Jean-Michel CASTAGNE**, Directeur de la mission informatique, direction de la compétitivité des entreprises et de la gouvernance

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage – CNATP

- **M. Yves CRITON**, Secrétaire Général

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment - CAPEB

- **Mme Sophie GOURVENEC-GUERIZEC**, Direction des affaires économiques

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication - CNAMS

- **Mme Michèle DUVAL**, Directrice Générale

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail - CGAD

- **Mme Isabelle FILLAUD**, Chef du Département Affaires juridiques, économiques et européennes

Direction Générale des Entreprises - DGE

Sous-direction du Commerce, de l'Artisanat et de la Restauration

- **M. Bruno GEERAERT**, Chef du Bureau de l'Artisanat et de la restauration
- **Mme Anne FAUCONNIER**, Adjointe au Chef du Bureau de l'Artisanat et de la restauration

Sous-direction de la Prospective, des Études et de l'Évaluation Économiques

- **M. François-Pierre GITTON**, Chef du Bureau des études sur le tourisme et les catégories d'entreprises
- **M. Jean-Christophe LOMONACO**, Chef de l'Unité Catégorie d'entreprises

Union Nationale des Entreprises de Coiffure - UNEC

- **Mme Isabelle ROY**, Directrice du service qualité et développement économique, responsable du service adhésion

Union Professionnelle Artisanale - UPA

- **Mme Nathalie ROY**, Conseillère technique chargée des affaires économiques

Sommaire

Les entrepreneurs de l'artisanat

<i>La création d'entreprise en chiffres</i>	5
1 30 % des entreprises créées sont des entreprises artisanales	6
2 En 2015, hausse des formes classiques d'entreprises, baisse des immatriculations de micro-entrepreneurs	7
3 Des créations moins nombreuses dans tous les secteurs, sauf l'alimentation	8
4 La hiérarchie des principales activités d'installation a évolué en 10 ans	11
5 Des dynamiques de création variables selon les régions	13
6 93 % des entreprises artisanales se créent sans salarié	16
7 Les trois quarts des entreprises artisanales créées ont un statut d'entreprise individuelle	17

<i>Zoom sur les micro-entrepreneurs de l'artisanat</i>	19
8 371 000 micro-entrepreneurs dans les activités artisanales	21
9 La moitié des micro-entrepreneurs dans 10 activités	23
10 Des micro-entrepreneurs plus nombreux dans le sud-méditerranéen et l'Île-de-France	25
11 Plus de femmes et plus de jeunes parmi les micro-entrepreneurs	26

<i>Annexe méthodologique</i>	29
------------------------------------	----

La création d'entreprise en chiffres



1 30 % des entreprises créées sont des entreprises artisanales

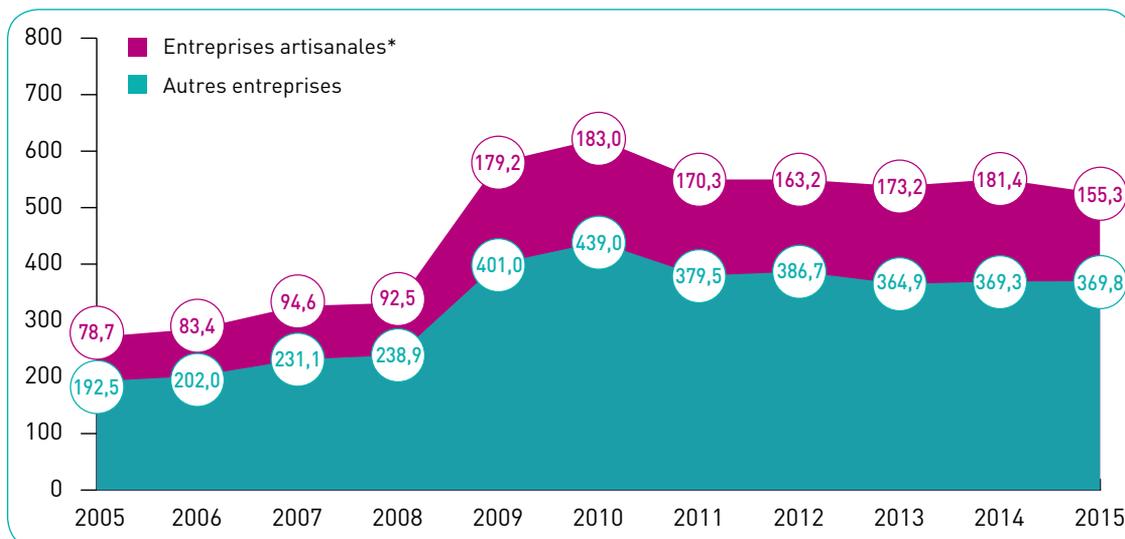
Sur la décennie passée, les métiers de l'artisanat ont été attractifs et ont contribué à la forte recrudescence entrepreneuriale :

- 30 % des créations-reprises d'entreprises se font dans le cadre d'activités artisanales.
- entre 2005 et 2015, le nombre d'immatriculations a doublé, principalement sous l'effet du régime micro-entrepreneur.

En 2015, on observe toutefois une baisse des immatriculations dans l'artisanat (-14 %), alors que le nombre de nouvelles entreprises est stable dans les autres activités.

Ce phénomène correspond principalement à une baisse du nombre de nouveaux micro-entrepreneurs dans l'artisanat.

Nombre de créations d'entreprises (en milliers)



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ».
*Ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM.

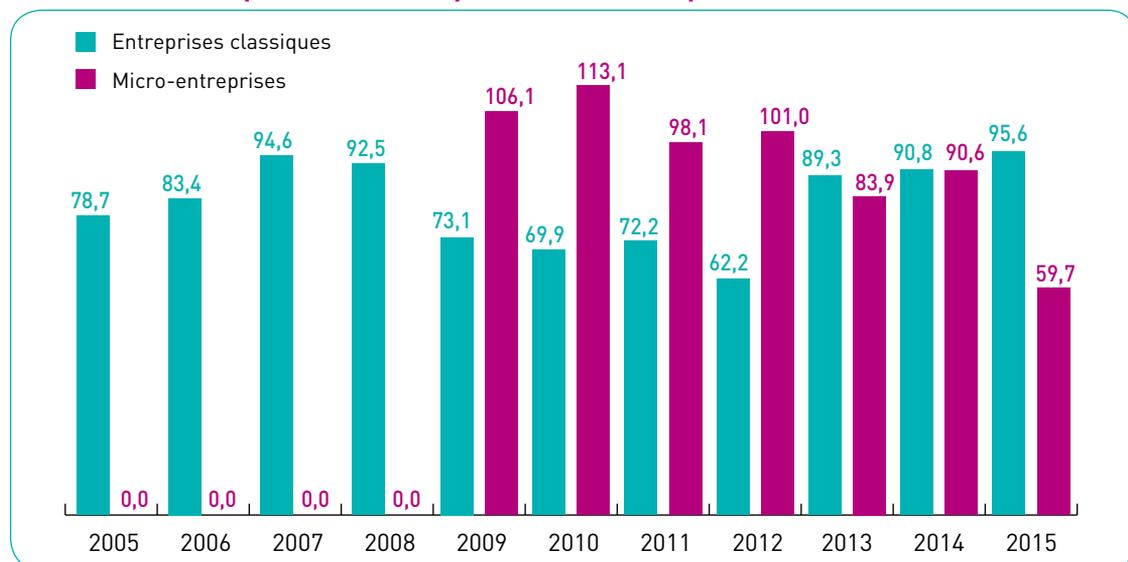
2 En 2015, hausse des créations d'entreprises classiques, baisse des micro-entreprises

L'année 2015 est donc marquée par un décrochage des immatriculations de micro-entrepreneurs (leur nombre passe de 90 600 en 2014 à 59 700 en 2015, soit une baisse de 34 %). Les formes classiques d'entreprises enregistrent 95 605 créations (+5 % par rapport à 2014), et retrouvent le niveau atteint en 2007. Ce rééquilibrage était engagé depuis 2013. En 2015, la proportion de créations d'entreprises classiques passe ainsi à 62 %, contre 50 % en 2014 et 38 % en 2012.

Ce phénomène peut s'interpréter de plusieurs façons :

- une diminution du vivier d'aspirants micro-entrepreneurs, 7 ans après la création du régime, qui a vu affluer dans l'artisanat près de 650 000 candidats ;
- une saturation des marchés, la plupart des secteurs de l'artisanat étant soumis à une contraction des activités depuis 2012 ;
- une perte d'attractivité du régime, suite aux réformes engagées fin 2014.

Nombre d'entreprises artisanales par formats d'entreprises



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM.

3 Des créations moins nombreuses dans tous les secteurs, sauf l'alimentation

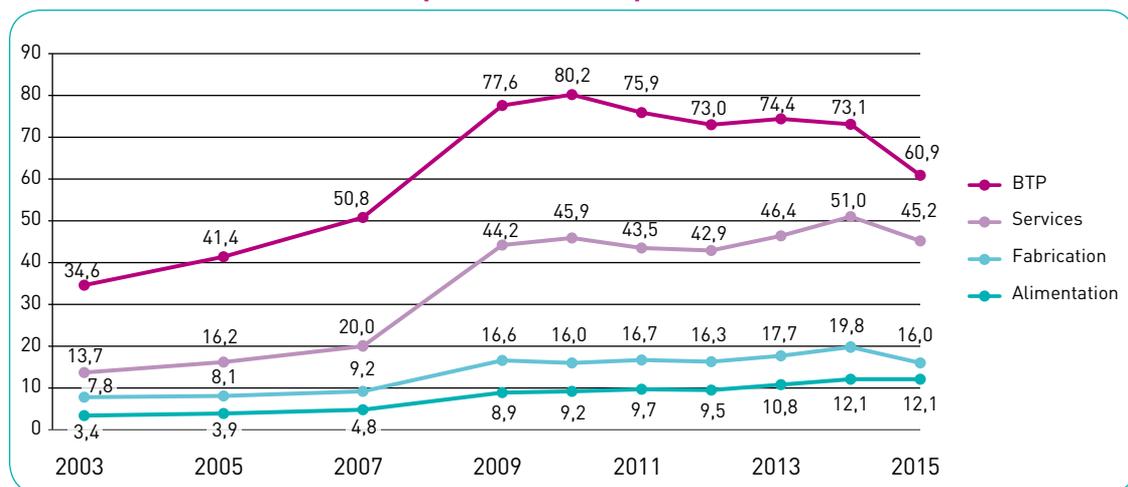
En 2015, la baisse des immatriculations a affecté la plupart des activités artisanales :

- Dans les activités du BTP, les créations d'entreprises sont en recul pour la seconde année consécutive ; en 2015, le chiffre des immatriculations (60 900) est inférieur à celui de 2009 ;
- Une baisse importante (-19 %) est également constatée dans l'artisanat de fabrication, le

chiffre des immatriculations en 2015 (16 000) retrouvant le niveau des années 2010 à 2012 ;

- Les activités de services ne sont pas épargnées (- 11 % entre 2014 et 2015) ;
- le secteur de l'alimentation est le seul à afficher un nombre stable de créations d'entreprises (mais la part de micro-entrepreneurs est plus faible dans ces activités).

Évolution des créations d'entreprises artisanales par secteurs (en milliers)



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale (dont les activités 4781Z et 5610C dans l'alimentation) – traitement ISM.

Les dynamiques de créations d'entreprises sont elles-mêmes contrastées au sein des quatre grands secteurs.

Dans l'alimentation, la hausse des immatriculations concerne notamment la pâtisserie (+39 %) et la production de boissons (+29 %, principalement la fabrication de bière artisanale). Les immatriculations progressent également dans la boulangerie (+2 %) et se stabilisent dans la fabrication de plats à emporter (après 10 ans de forte progression) et dans la boucherie.

En revanche, les entrepreneurs sont toujours moins nombreux à s'installer dans l'activité de charcuterie (il s'agit en réalité d'une mutation d'activité au profit de l'activité des traiteurs).

Dans le BTP, les immatriculations sont en recul en 2014 dans tous les corps de métiers (le secteur le plus touché étant la peinture-vitrierie : -24 %). Les chiffres des immatriculations sont en chute également dans la plupart des activités de l'artisanat de fabrication, atteignant -30 % dans la fabrication de papier-carton, les activités de coutellerie et fabrication d'ouvrages en métaux, l'horlogerie-bijouterie.

III. Les entrepreneurs de l'artisanat

Dans les services, le recul des créations d'entreprises est un véritable retournement de tendance, après une hausse exponentielle ces 10 dernières années (le nombre d'immatriculations y a été multiplié par trois). L'effritement, déjà visible en 2014 dans les activités des soins à la

personne (coiffure, esthétique) et le commerce de fleurs, se généralise en 2015 à l'ensemble des secteurs, à l'exception notable des taxis/VTC : dans cette activité, le nombre d'immatriculations progresse de 33 % (passant de 5 721 en 2014 à 7 596 en 2015).

Évolution des créations d'entreprises par secteurs entre 2005 et 2015

	2005	2009	2013	2014	2015	Évolution 2014/2015
Alimentation	3 873	8 900	10 755	12 102	12 094	0 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	859	1 637	1 921	2 060	2 132	+3 %
dont boulangerie	635	1 049	1 161	1 187	1 213	+2 %
dont pâtisserie sans activité de boulangerie	120	311	381	388	539	+39 %
dont autres fabrications (glaces, biscuits, confiseries)	104	277	379	485	380	-22 %
Viandes et poissons	1 453	2 030	1 681	1 784	1 662	-7 %
dont boucherie	625	680	699	791	788	0 %
dont charcuterie	136	145	121	93	70	-25 %
dont autres activités de transformation de la viande	143	138	126	120	95	-21 %
dont poissons	114	117	119	128	113	-12 %
dont viandes et poissons sur éventaires	435	950	616	652	596	-9 %
Autres activités de l'alimentation	1 561	5 233	7 163	8 258	8 300	+1 %
dont industries alimentaires	357	569	657	697	649	-7 %
dont production de boissons	71	121	166	192	247	+29 %
dont fabrication artisanale de plats à emporter	1 133	4 543	6 340	7 369	7 404	0 %
Bâtiment et travaux publics	42 570	77 607	74 395	73 113	60 876	-17 %
Construction de bâtiments résidentiels	3 003	3 799	3 879	4 230	4 060	-4 %
Génie civil	149	232	338	194	171	-12 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	1 518	2 157	2 211	2 324	2 075	-11 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	12 960	23 074	20 582	20 055	16 512	-18 %
dont travaux de couverture, étanchéification	2 177	3 497	4 178	4 178	3 497	-16 %
dont maçonnerie générale et gros œuvre	9 050	13 492	13 383	13 218	10 651	-19 %
dont autres travaux de construction spécialisés	1 733	6 085	3 021	2 659	2 364	-11 %
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	9 501	18 194	16 454	16 239	13 807	-15 %
dont équipement électrique	4 662	9 434	8 325	8 269	6 996	-15 %
dont plomberie	4 458	7 971	7 557	7 482	6 386	-15 %
dont autres travaux d'installation	381	789	572	488	425	-13 %
Cloisonnement, travaux de finition	15 439	30 151	30 931	30 071	24 251	-19 %
dont plâtrerie	2 388	4 825	5 535	5 429	4 559	-16 %
dont travaux de menuiserie, serrurerie, métallerie	4 353	7 728	7 609	7 803	6 759	-13 %
dont revêtement des sols et des murs	2 148	4 071	4 109	3 809	3 034	-20 %
dont peinture, vitrerie, revêtements	6 550	13 527	13 678	13 030	9 899	-24 %

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale – traitement ISM.

3

Des créations moins nombreuses dans tous les secteurs, sauf l'alimentation

	2005	2009	2013	2014	2015	Évolution 2014/2015
Fabrication	8 094	16 625	17 723	19 842	15 944	-20 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	1 059	3 064	3 614	4 176	3 234	-23 %
dont textile	258	680	874	1 055	815	-23 %
dont habillement et fourrures	686	2 039	2 418	2 709	2 033	-25 %
dont cuir et chaussures	115	345	322	412	386	-6 %
Travail du bois	659	1 162	1 189	1 350	1 074	-20 %
Papier, imprimerie, reproduction	669	1 156	1 417	2 570	1 951	-24 %
Papier et carton	27	151	169	261	181	-31 %
Imprimerie et reprodu. d'enregistrements	642	1 005	1 248	2 309	1 770	-23 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	719	1 292	1 233	1 364	1 228	-10 %
Industries extractives	41	35	43	34	47	+38 %
Industrie chimique et produits pharmaceutiques	88	141	176	203	206	+1 %
Produits en caoutchouc et plastique	100	126	139	122	127	+4 %
Fab de verre et d'articles en verre	62	181	136	155	140	-10 %
Fab d'autres produits minéraux non métalliques	428	809	739	850	708	-17 %
Travail des métaux	1 394	1 554	1 774	2 051	1 775	-13 %
Métall., chaudronnerie, forge, trait. des métaux, méc. gén.	841	870	1 107	1 327	1 174	-12 %
Coutellerie, out., quinc. et autres ouvrages en métaux	148	282	279	382	260	-32 %
Fab de machines et équipements	249	207	204	163	158	-3 %
Fab de matériel de transport	156	195	184	179	183	+2 %
Fabrication de meubles	998	1 405	1 174	1 068	1 104	+3 %
Fabrication d'articles divers	1 303	4 105	4 147	4 371	3 234	-26 %
Prod informatiques, électroniques, optiques et électriques	235	297	330	321	292	-9 %
Matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	286	326	319	321	321	0 %
Horlogerie bijouterie	393	1 873	2 347	2 518	1 702	-32 %
Fab d'instruments de musique	65	140	135	137	99	-28 %
Autres activités manufacturières	324	1 469	1 016	1 074	820	-24 %
Réparation et installation de machines et d'équip. industriels	1 170	2 548	2 621	2 379	1 985	-17 %
Récupération	123	339	554	513	359	-30 %
Services	16 153	44 200	46 190	51 004	45 160	-11 %
Services automobiles	2 363	5 741	6 604	6 706	5 974	-11 %
Transports	1 897	2 383	3 796	6 200	8 038	+30 %
Taxis/VTC	1 665	1 930	3 233	5 721	7 596	+33 %
Déménagement	69	164	220	196	179	-9 %
Ambulances	163	289	343	283	263	-7 %
Activités de réparation, hors automobile	2 650	9 272	6 139	7 236	5 332	-26 %
Ordinateurs et équipements de communication	1 291	2 981	2 053	2 303	1 725	-25 %
Biens personnels et domestiques	1 359	6 291	4 086	4 933	3 607	-27 %
Soins à la personne	5 622	14 193	14 984	13 023	10 595	-19 %
Coiffure	3 244	6 816	6 363	6 146	5 442	-11 %
Soins de beauté	2 378	7 377	8 621	6 877	5 153	-25 %
Autres services	3 621	12 611	14 667	17 839	15 221	-15 %
Fleuristes	702	836	798	720	663	-8 %
Activités photographiques	453	2 260	4 048	4 847	3 800	-22 %
Services administratifs et de soutien aux entreprises	227	217	360	293	211	-28 %
Services de nettoyage	1 809	7 194	8 604	10 843	9 609	-11 %
Blanchisserie teinturerie	330	457	389	379	367	-3 %
Services nca	23	1 390	468	757	571	-25 %

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale – traitement ISM.

4 La hiérarchie des principales activités d'installation a évolué en 10 ans

En 2016, les trois premières activités d'installation artisanale sont les travaux de maçonnerie générale, le nettoyage courant des bâtiments et le transport par taxi/VTC.

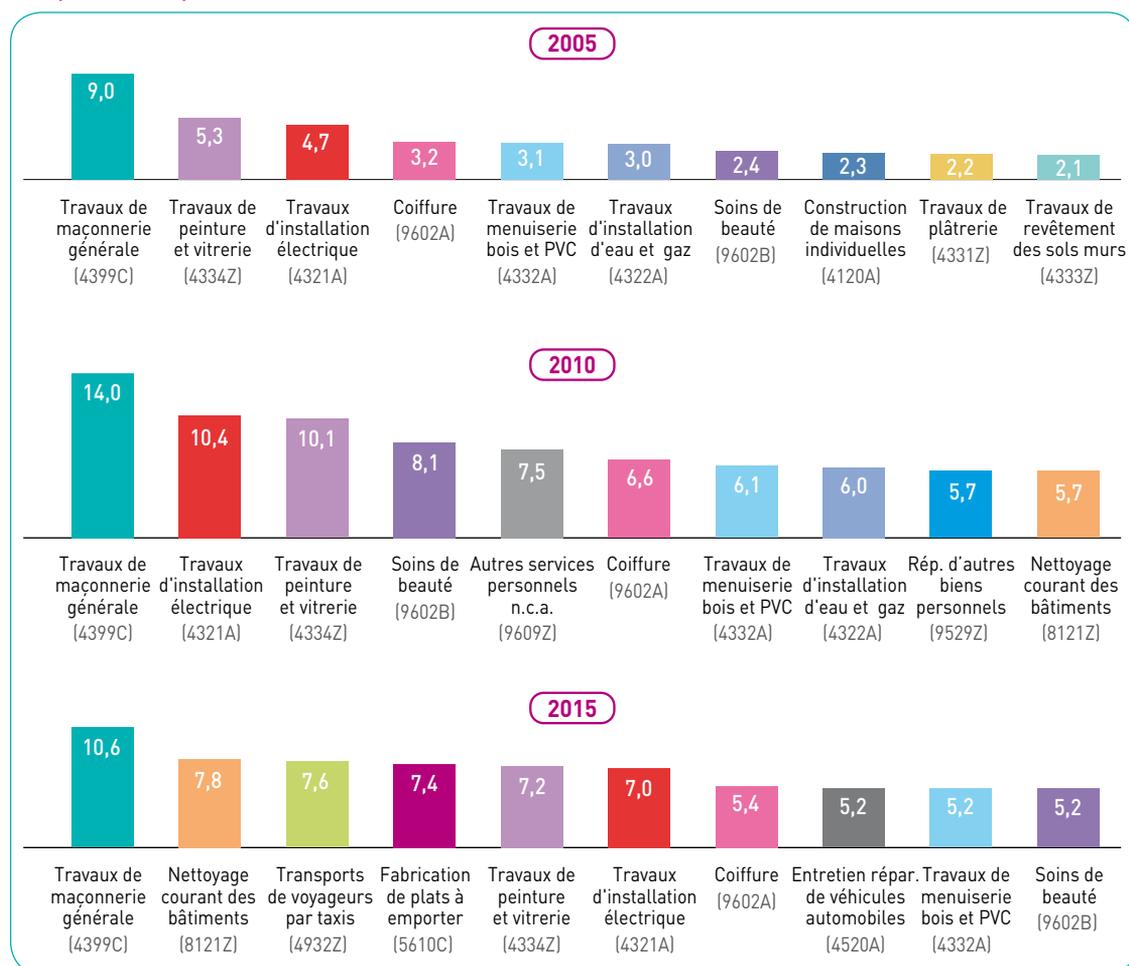
L'évolution du nombre d'immatriculations est riche de signification :

- sur l'impact des réglementations (la création

du régime micro-entrepreneur, la montée en puissance du régime VTC)

- sur le développement des marchés (la réparation d'ordinateurs en 2005, d'appareils de téléphonie, le toilettage d'animaux en 2010, le nettoyage des bâtiments, la fabrication de plats à emporter, le transport par VTC en 2015).

Évolution du top 10 des activités d'installation artisanale et nombre d'immatriculations (en milliers)



Source : INSEE, démographie des entreprises – traitement ISM.

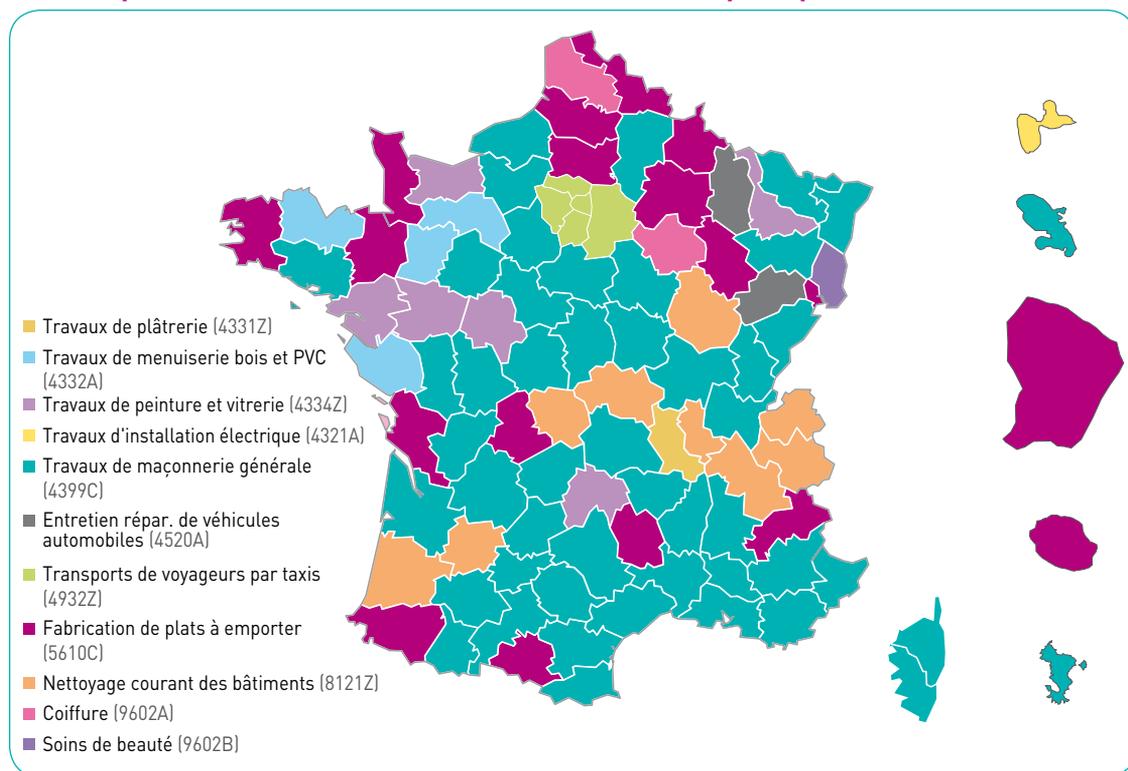
La cartographie départementale de la première activité d'installation artisanale montre que la suprématie de l'activité de maçonnerie générale est mise à mal dans de nombreux territoires :

- l'activité de fabrication de plats à consommer (camions pizzas, brocheries, friteries), qui bénéficie de la forte croissance du marché du « prêt à consommer », est en tête dans de nombreux départements des Hauts de France et des territoires champenois. En Bretagne, ces

activités sont portées également par l'activité de crêperie ;

- l'activité de nettoyage est en plein développement dans la région rhônalpine et en Aquitaine ;
- la création de plates-formes numériques de transport de personnes met en tête les immatriculations de VTC dans la région francilienne ;
- les travaux de menuiserie et de peinture disputent le premier rang à la maçonnerie dans l'ouest de la France.

Principale activité d'installation dans l'artisanat en 2015 par département



Source : INSEE, *démographie des entreprises. Ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM.*

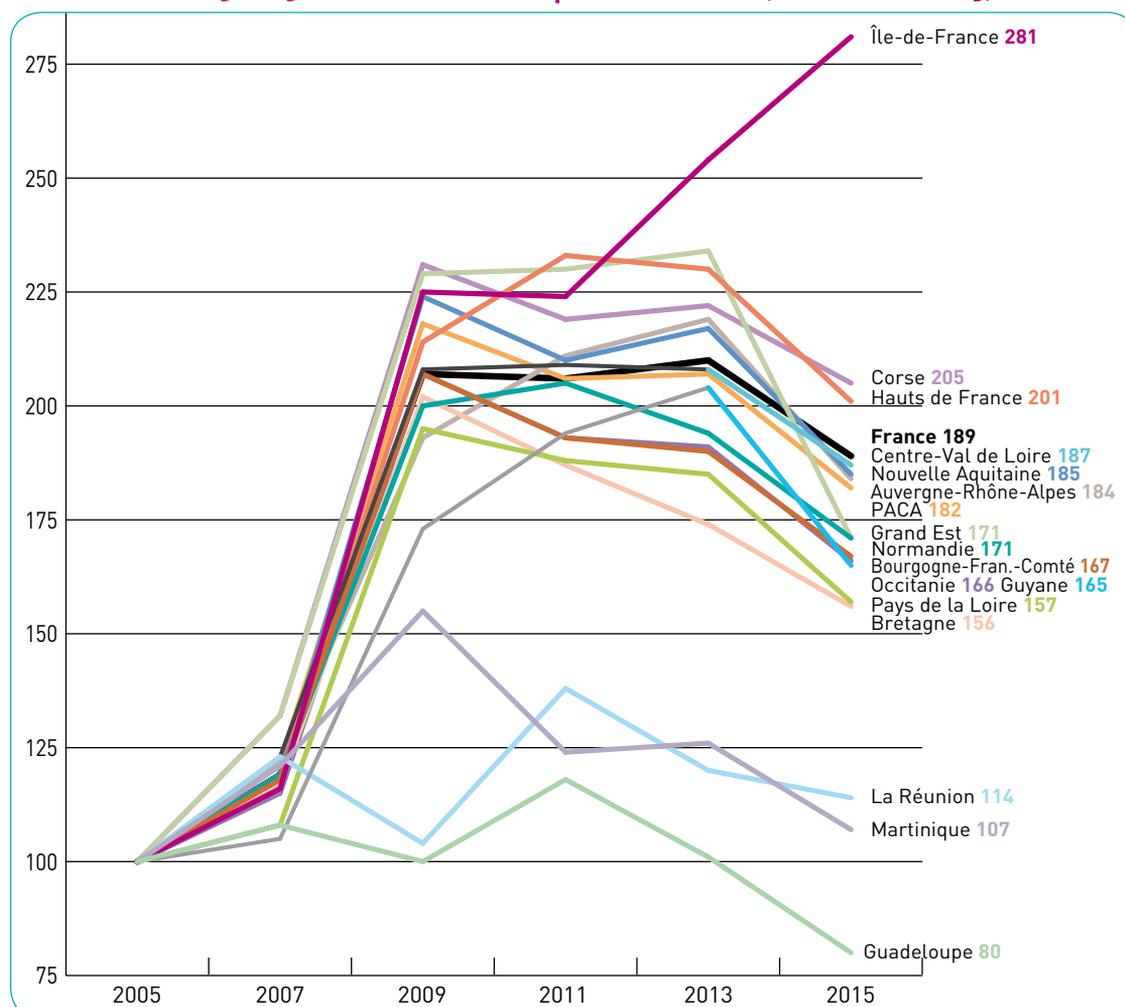
5 Des dynamiques de création variables selon les régions

Entre 2009 et 2014, on observe une certaine stabilisation des immatriculations, à l'exception de l'Île-de-France où elles progressent et des régions de la Corse, Nouvelle Aquitaine, PACA, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Pays de la Loire et de la Martinique où elles baissent.

Sur la période 2005-2015, le nombre de créations d'entreprises artisanales affiche une croissance

moyenne de +89 % (indice 189). Outre l'Île de France (indice 281), deux régions affichent un indice d'évolution supérieur à la moyenne : la Corse (indice 205) et les Hauts de France (indice 201). Les progressions les moins élevées sont constatées dans les régions d'Outre-Mer et en métropole, dans les régions de la Bretagne et des Pays de la Loire.

Évolution 2005-2015 des créations d'entreprises artisanales (indice 100 en 2005)



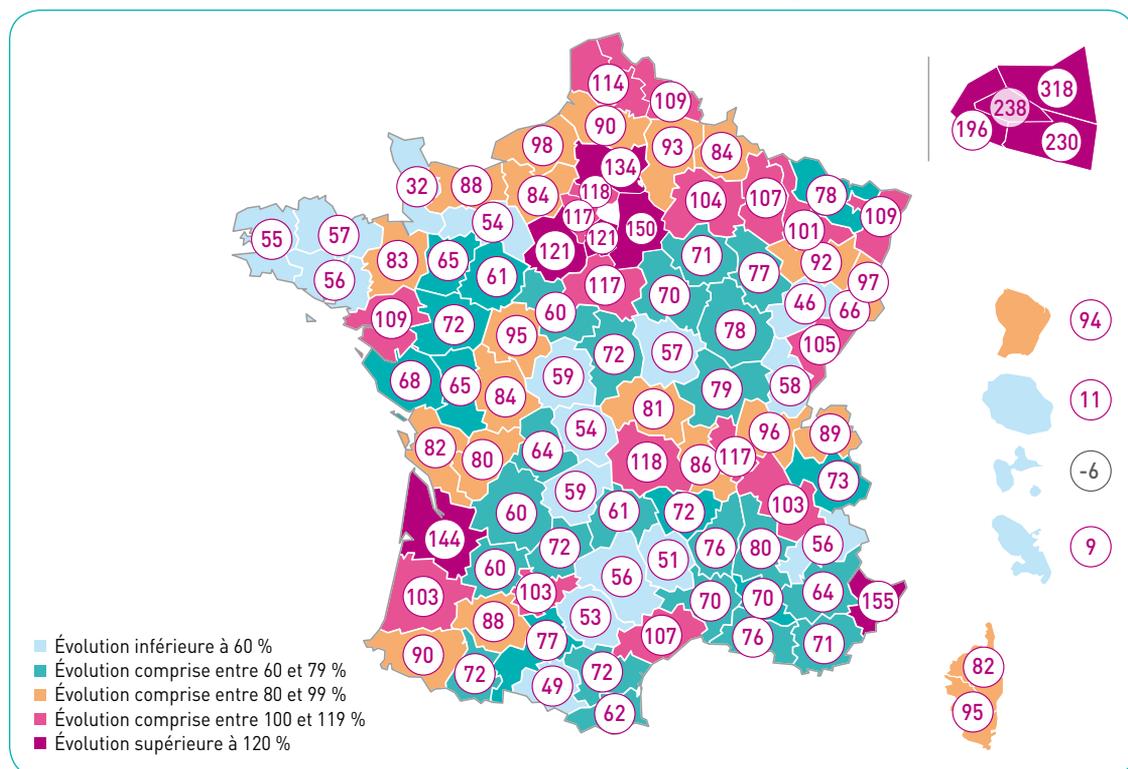
Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM.

L'analyse des taux d'évolution par départements montre également des indices contrastés. Le département ayant enregistré la croissance la plus élevée du nombre de créations d'entreprises artisanales est la Seine-Saint-Denis (indice 418) : le nombre de créations y a été multiplié par 4 entre les années 2005 à 2007 et la période de 2013 à 2015. Outre les autres départements franciliens, les territoires ayant connu la progression la plus

importante de leurs immatriculations sont ceux des Alpes-Maritimes (indice 255), de la Gironde (indice 244) et de l'Oise (indice 234).

Les DOM ont connu une variation plus faible des immatriculations artisanales, de même que les départements ruraux (la Manche, la Creuse, la Lozère, la Haute-Saône, l'Ariège, etc.).

Évolution des créations d'entreprises artisanales par département (variation entre les années 2005 à 2007 et les années 2013 à 2015)



Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : entreprises dans les activités principalement artisanales - traitement ISM.

L'indice d'évolution indique la variation du nombre de créations d'entreprises artisanales entre la moyenne des immatriculations des années 2005, 2006 et 2007 (base 100) et la moyenne des années 2013, 2014 et 2015.

Clé de lecture : dans le département de la Gironde, l'indice des créations pour les années 2013 à 2015 a progressé de +144 % par rapport à la moyenne des créations des années 2005 à 2007.

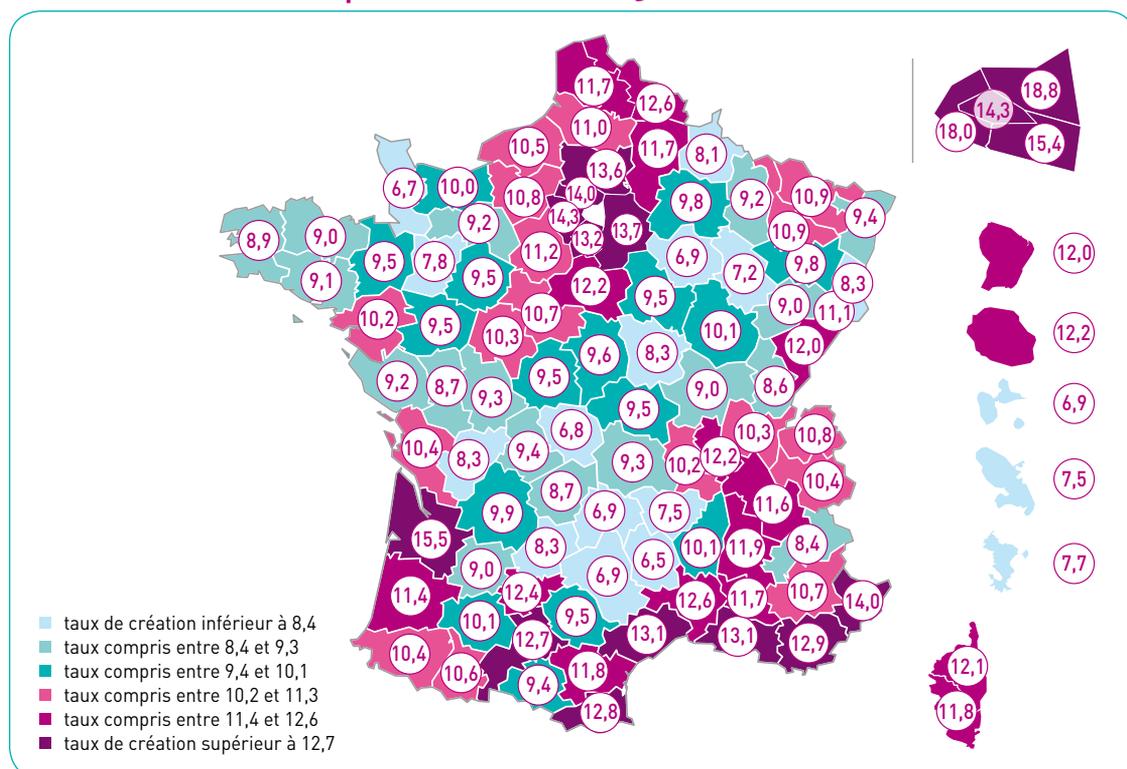
III. Les entrepreneurs de l'artisanat

Les taux de création (nombre d'immatriculations rapporté au nombre total d'entreprises artisanales) sont également disparates d'un territoire à l'autre : en 2015, ils varient ainsi du simple au triple selon les départements (de 6 % à 18 %). Ils sont ainsi plus élevés dans les Hauts de France, l'Île de France, le littoral méditerranéen, le sud-ouest atlantique, la Corse. Les scores les plus

élevés sont atteints dans les départements de Seine-Saint-Denis et des Hauts de Seine (18 %).

Les taux de renouvellement les plus faibles (<7%) sont également observés dans les départements de la Lozère, de la Manche, de la Creuse, de Guadeloupe, de l'Aveyron, du Cantal et de l'Aube.

Taux de création d'entreprises artisanales en 2015



Source : INSEE, fichiers dénombrement et démographie des entreprises. Base : ensemble des entreprises artisanales - traitement : ISM.

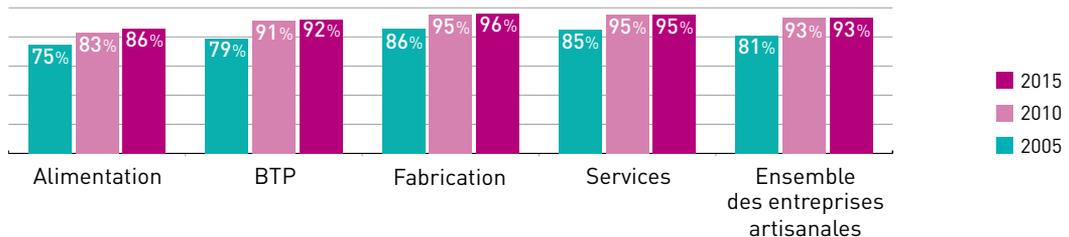
93 % des entreprises artisanales se créent sans salarié

Le tissu d'entreprises artisanales se caractérise, ces dix dernières années, par une baisse du nombre des entreprises employeuses. Ce phénomène tire notamment son origine de la structure des entreprises nouvellement créées : ainsi, en 2015, 93 % des immatriculations ont concerné

des entreprises sans salarié, alors que cette part n'était que de 81 % en 2005.

Cette prépondérance des entreprises unipersonnelles concerne tous les secteurs d'activité, même si la proportion est un peu moins élevée dans l'artisanat de l'alimentation (86 %).

Part des entreprises artisanales sans salarié dans les immatriculations



Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM.

Ce phénomène est imputable en grande partie au régime de la micro-entreprise, qui a conduit à la croissance exponentielle de l'auto-emploi. Toutefois, la mutation des formes d'entrepreneuriat et d'emploi semble plus globale, dans la mesure où le nombre d'entreprises se créant avec des emplois salariés a également baissé en valeur absolue : en 2005, 14 908 entreprises artisanales se créaient avec des emplois salariés ; ce

nombre était ramené à 13 280 en 2010 et 10 532 en 2015.

Cette tendance est inquiétante pour ce qui concerne le développement du tissu d'entreprises artisanales à moyen terme : les études indiquent en effet que la propension à se développer dépend en partie de la taille d'origine des entreprises, ce facteur étant lui-même corrélé avec le montant moyen des apports financiers.

Répartition par taille d'effectif salarié des entreprises artisanales créées

Effectif salarié	2005		2010		2015	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
0 salarié	63 776	81 %	169 758	93 %	144 769	93 %
1 à 2 salariés	11 962	15 %	10 636	6 %	8 751	6 %
3 salariés et plus	2 946	4 %	2 644	1 %	1 781	1 %

Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM.

7 Les trois quarts des entreprises artisanales créées ont un statut d'entreprise individuelle

Le développement des installations sous le régime micro-entreprise a conduit à une forte augmentation des créations d'entreprises individuelles. En 2015, 68 % des immatriculations ont un statut d'entreprise individuelle (contre 61 %

en 2005). Le nombre d'entreprises sous forme sociétaire demeure pourtant tendanciellement en hausse, en valeur absolue, y compris en 2015 (même s'il s'agit souvent de sociétés unipersonnelles comme les EURL ou les SASU).

Nombre de créations d'entreprises artisanales par formes juridiques (en milliers)

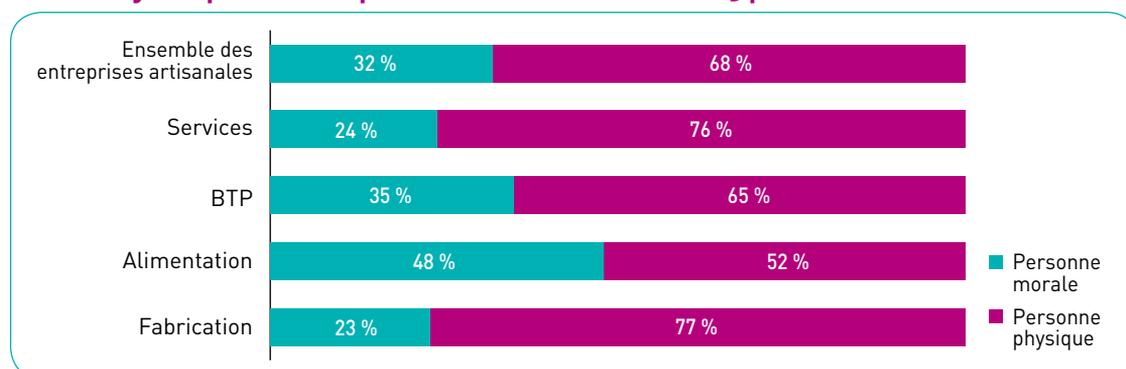


Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM.

Les choix de formes juridiques sont équitablement répartis dans l'artisanat de l'alimentation (52 % d'entreprises individuelles, 48 % de sociétés), en raison de coûts d'installation plus élevés

et d'une taille moyenne d'entreprise plus élevée au démarrage de l'activité (la part des créations par reprise y est plus importante, la micro-entreprise moins répandue).

Forme juridique des entreprises artisanales créées en 2015 par secteurs



Source : INSEE, démographie des entreprises. Base : ensemble des entreprises artisanales – traitement ISM.

Zoom sur les micro-entrepreneurs de l'artisanat



À propos des...

DONNÉES RSI



Le RSI assure une mission de service public, la protection sociale obligatoire de 6,8 millions chefs d'entreprise indépendants actifs et retraités (artisans, industriels, commerçants et professionnels libéraux) et de leurs ayants droit : assurance maladie-maternité, prévention et action sanitaire et sociale pour tous ; retraite, invalidité-décès et indemnités journalières pour les artisans, industriels et commerçants.

Afin de pouvoir étudier les emplois non salariés de l'artisanat (chefs d'entreprises indépendants, micro-entrepreneurs, conjoints collaborateurs), l'ISM et le RSI ont engagé un partenariat qui a permis de circonscrire le périmètre de l'artisanat dans la base RSI et d'alimenter cette première analyse inédite des micro-entrepreneurs de l'artisanat.

Ces statistiques seront prochainement enrichies de données complémentaires et seront transmises annuellement par le RSI à compter de 2017.

Le RSI produit également des publications sur les indépendants, études statistiques, financières, etc., disponibles sur le site internet : www.rsi.fr

Les effectifs d'indépendants diffusés par le RSI correspondent au nombre de cotisants affiliés au 31 décembre de l'année, sur le périmètre de 327 codes d'activités principalement artisanales, cela quel que soit l'effectif salarié de l'entreprise.

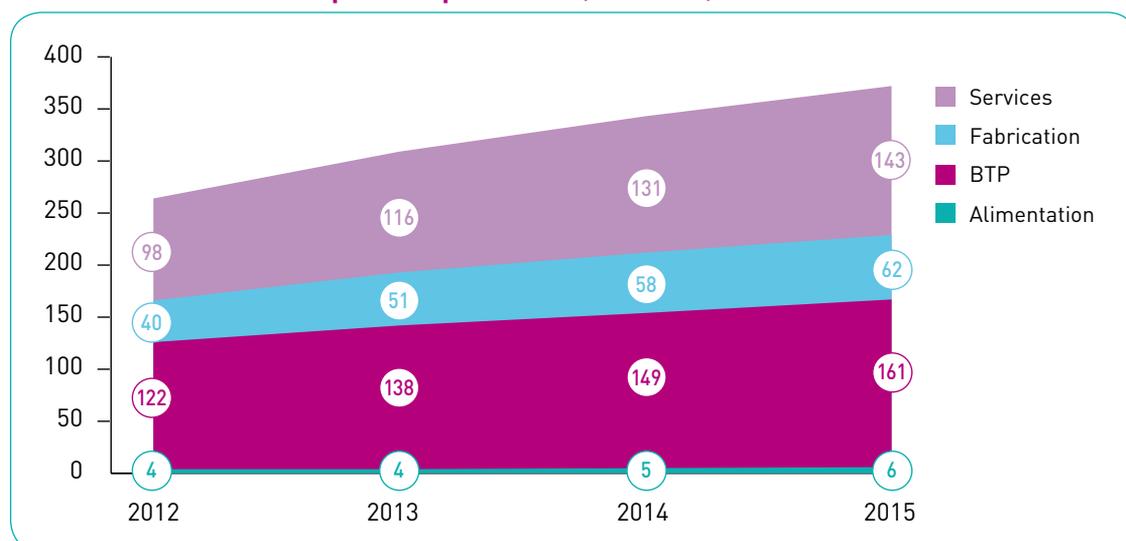
8 371 000 micro-entrepreneurs dans les activités artisanales

La création de l'auto-entrepreneur (régime désormais fusionné avec celui de la micro-entreprise) a considérablement modifié la dynamique entrepreneuriale dans l'artisanat.

Six ans après le lancement de ce régime, c'est d'ailleurs une grande partie du tissu artisanal qui s'est recomposée.

- Les micro-entrepreneurs comptent désormais pour 39 % des indépendants cotisant au RSI dans ces activités (chefs d'entreprises non salariés, hors conjoints collaborateurs).
- 82 % d'entre eux ont une activité du BTP ou de services. Leur nombre est plus marginal dans l'artisanat de l'alimentation.

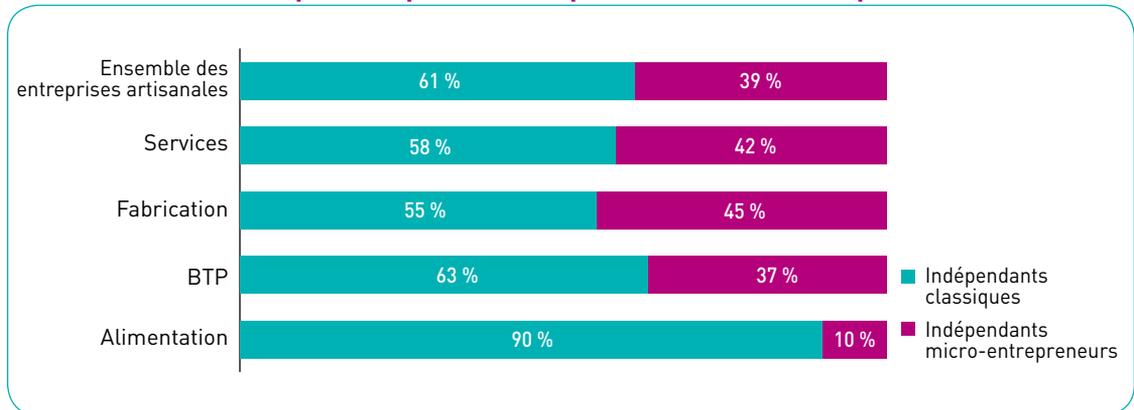
Nombre de micro-entrepreneurs par secteur (en milliers)



Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

La part des micro-entrepreneurs est également élevée dans l'artisanat de fabrication, où ils représentent 45 % des indépendants cotisants au RSI.

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants de l'artisanat (par secteurs, en 2015)



Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

Le poids des micro-entrepreneurs est certes à relativiser au regard de leur activité économique :

- selon l'ACOSS, fin 2015, seuls 60 % des micro-entrepreneurs déclaraient un chiffre d'affaires. Cette part est plus faible dans la réparation automobile (49 %) et élevée dans les activités de

coiffure et soins du corps (79 %) ;

- le chiffre d'affaires trimestriel moyen pour les artisans-commerçants est de 3 441 euros : 2 926 euros dans l'artisanat de fabrication, mais près de 5 000 euros dans le BTP (gros œuvre et travaux d'installation).

Secteur d'activité	Part de micro-entrep. économiquement actifs fin 2015	Chiffre d'affaires trimestriel moyen 2015
Artisanat de fabrication (industrie)	67 %	2 926 €
Métiers de bouche*	58 %	3 559 €
BTP travaux de finition	59 %	4 565 €
BTP autres travaux	58 %	4 954 €
Commerce réparation automobile	49 %	4 011 €
Activités de nettoyage	61 %	2 959 €
Activités de réparation hors automobile	69 %	2 877 €
Coiffure et soins du corps	79 %	2 573 €

Source : ACOSSAT N235, juillet 2016

* Dans cette nomenclature de l'ACOSS, le périmètre des métiers de bouche comprend l'artisanat de l'alimentation, ainsi que le commerce de fruits et légumes (4721Z) et le commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie (4724Z).

9 La moitié des micro-entrepreneurs de l'artisanat dans 10 activités

En 2015, la moitié du total des micro-entrepreneurs de l'artisanat sont affiliés dans 10 activités de service ou du BTP :

- L'activité de nettoyage est la première activité d'installation des micro-entrepreneurs, avec 27 800 micro-entrepreneurs administrativement actifs, représentant près des deux tiers des chefs d'entreprises indépendants affiliés au RSI dans cette activité. Les indépendants des soins de beauté sont également en majorité « micro-entrepreneurs » (22 900), de même que ceux de la photographie et des activités

de réparation de biens personnels (réparation de cycles, retouches, réparation d'instruments de musique, aiguisage de couteaux, etc.). La coiffure compte 20 300 micro-entrepreneurs, ces derniers représentant en 2015 28 % des indépendants affiliés au RSI.

- Dans le BTP, les principales activités d'installation des micro-entrepreneurs sont la maçonnerie générale (25 700), les travaux de peinture (23 400), d'installation électrique (19 600), de menuiserie (14 100) et de finition (13 500).

Activités dans lesquelles les micro-entrepreneurs sont les plus nombreux en 2015

Activités	Nombre de micro-entrepreneurs affiliés au RSI en 2015 (en milliers)	Part des micro-entrepreneurs parmi le total des indépendants affiliés au RSI en 2015
Activités de nettoyage	27,8	67 %
Travaux de maçonnerie générale	25,7	36 %
Travaux de peinture et vitrerie	23,4	61 %
Soins de beauté	22,9	57 %
Coiffure	20,3	28 %
Installation électrique	19,6	34 %
Activités photographiques	16,5	79 %
Réparation d'autres biens personnels et domestiques	14,9	75 %
Travaux de menuiserie bois et PVC	14,1	32 %
Autres travaux de finition	13,5	75 %
Autres activités	172,1	-
TOTAL	370,8	39 %

Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

D'autres activités sont également exercées par une majorité de micro-entrepreneurs :

- dans l'artisanat de fabrication, la bijouterie fantaisie (88 % des indépendants sont des micro-entrepreneurs), la fabrication de vêtements

(73 %) et de nombreuses activités de métiers d'art (fabrication de produits céramiques, d'articles en cuir, de papeterie), etc. ;

- dans l'artisanat de l'alimentation, la fabrication de biscuits.

Activités dans lesquelles les micro-entrepreneurs sont prépondérants en 2015 (>70%)

Activités	Nombre de micro-entrepreneurs affiliés au RSI en 2015 (en milliers)	Part des micro-entrepreneurs parmi le total des indépendants affiliés au RSI en 2015
Bijouterie fantaisie	7,4	88 %
Fabrication d'accessoires en cuir	2,1	82 %
Activités photographiques	16,5	79 %
Récupération de déchets triés	4,4	79 %
Fabrication d'objets divers en bois	2,4	77 %
Réparation d'autres biens personnels et domestiques	14,9	75 %
Autres activités manufacturières	3,2	75 %
Fabrication d'articles textiles	1,6	75 %
Autres travaux de finition	13,5	75 %
Fabrication de vêtements de dessus	6,1	73 %
Fabrication d'articles céramiques à usage domestique	1,8	72 %
Articles de pré-pressé	5,7	72 %
Fabrication de biscuits	0,7	70 %
Autres activités	290,5	-
TOTAL	370,8	39 %

Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

En revanche, certaines activités demeurent relativement imperméables à ce régime, souvent en raison de l'importance des investissements matériels requis ou de contraintes réglementaires. Dans ces activités, l'effectif salarié est généralement plus élevé que la moyenne :

- la fabrication de machines spécialisées (1 % de micro-entrepreneurs) ;
- le contrôle technique automobile (1 % de micro-entrepreneurs) ;
- la boulangerie-pâtisserie (2 % de micro-entrepreneurs) ;
- la boucherie (3 % de micro-entrepreneurs) ;
- la prothèse dentaire (8 % de micro-entrepreneurs).

10 Des micro-entrepreneurs plus nombreux dans le sud-méditerranéen et l'Île-de-France

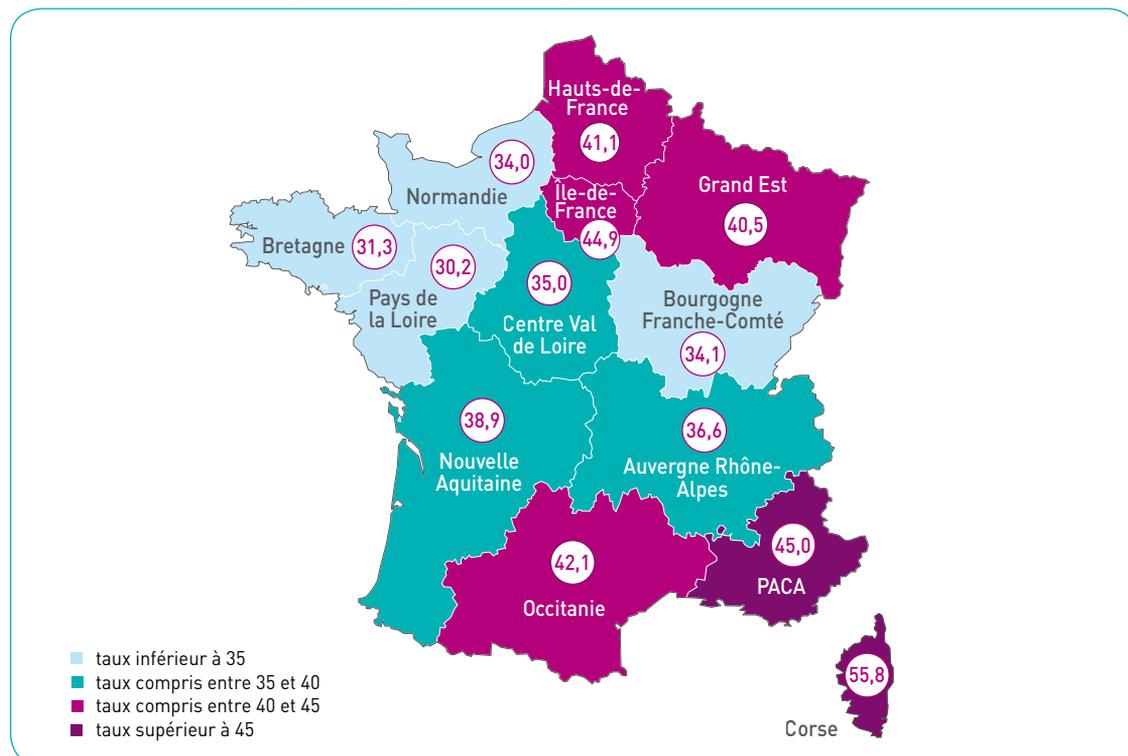
Le poids des micro-entrepreneurs parmi l'ensemble des indépendants cotisants au RSI dans le périmètre des entreprises artisanales varie sensiblement d'une région à l'autre :

- en 2015, en Corse, plus d'un indépendant sur deux est désormais un micro-entrepreneur (56 %) ;
- la part des micro-entrepreneurs est également plus élevée que la moyenne en Île de France,

en région Provence Alpes Côte d'Azur (45 %) et en Occitanie (42 %) ;

- les régions affichant un taux de micro-entrepreneurs plus faible sont les régions du nord-ouest : les Pays de la Loire (30 %), la Bretagne (31 %), la Normandie (34 %), ainsi que le Centre Val de Loire (35 %) et la Bourgogne Franche Comté (34 %).

Part de micro-entrepreneurs parmi les indépendants des activités artisanales en 2015



Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

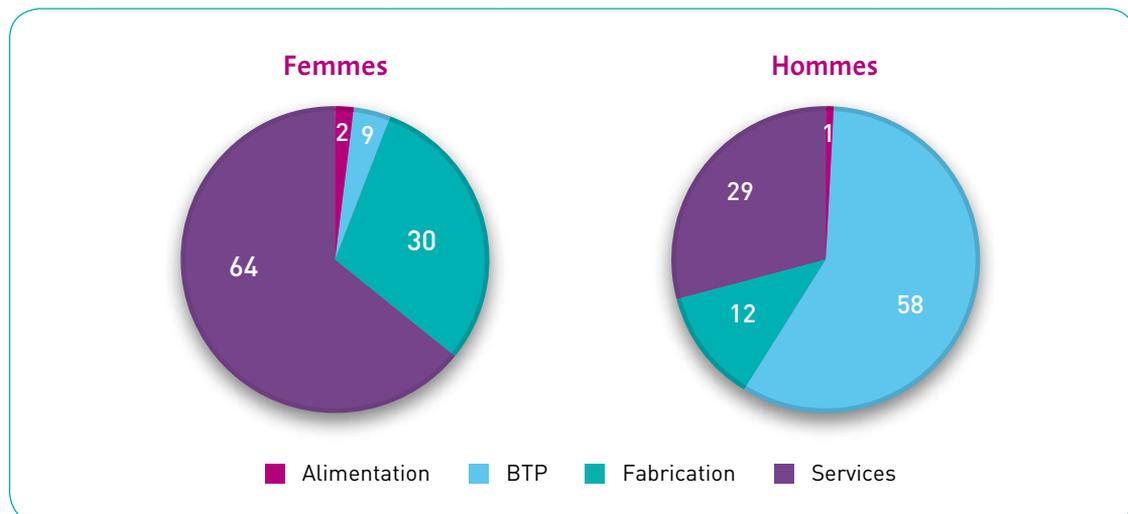
11 Plus de femmes et plus de jeunes parmi les micro-entrepreneurs

Le choix du régime micro-entrepreneur obéit à des critères différents selon l'activité et le sexe des indépendants de l'artisanat :

- 95 % des femmes micro-entrepreneurs sont actives dans les services (64 %) et les activités de fabrication (30 %);
- les hommes micro-entrepreneurs exercent quant à eux majoritairement dans le BTP (58 %) et dans les services (29 %).

Au total, les femmes représentent 20 % des indépendants classiques et 27 % des micro-entrepreneurs. Elles font plus souvent le choix du régime micro-entrepreneur que les hommes dans les activités de l'alimentation (19 % de femmes micro-entrepreneuses dans ces activités contre 7 % des hommes) et surtout de fabrication (70 % de femmes micro-entrepreneuses alors que les hommes ne sont que 33 % à avoir fait le choix de ce régime).

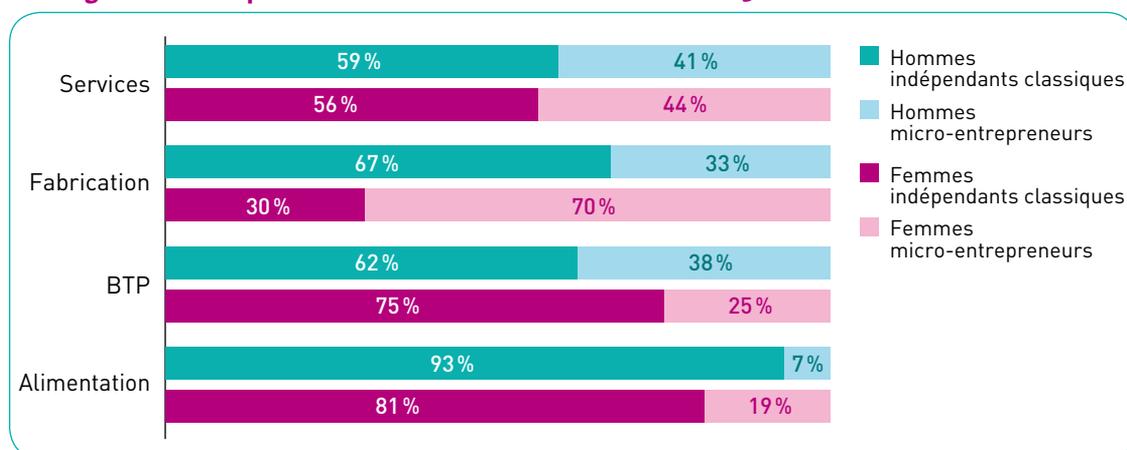
Répartition des micro-entrepreneurs par sexe et secteurs en 2015 (en pourcentage)



Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

III. Les entrepreneurs de l'artisanat

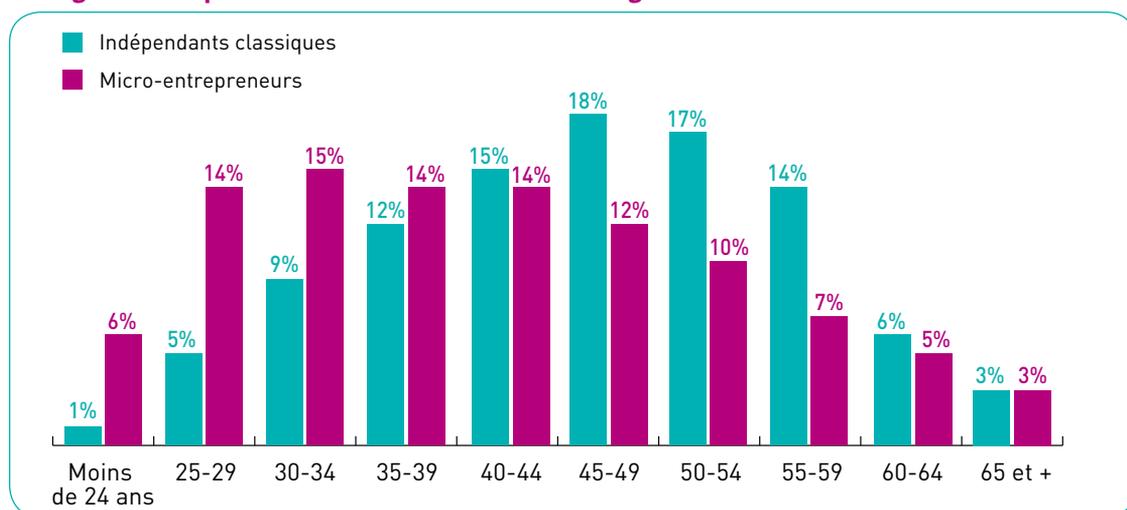
Régime des indépendants selon le sexe et l'activité en 2015



Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

Les micro-entrepreneurs de l'artisanat se distinguent également des autres indépendants par leur âge : 35 % d'entre eux ont moins de 35 ans, contre 15 % des indépendants du régime classique.

Âge des indépendants de l'artisanat selon leur régime



Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

Parmi les micro-entrepreneurs, la part des femmes de moins de 30 ans est plus élevée dans les activités de services. Les quatre premières activités d'installation des micro-entrepreneurs de moins de

30 ans sont en effet des activités de service à recrutement majoritairement féminin : les soins de beauté, la photographie, la coiffure et les travaux de nettoyage.

Âge des micro-entrepreneurs par secteurs et par sexe

	Alimentation		BTP		Fabrication		Services	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Part des moins de 30 ans	15 %	13 %	16 %	18 %	17 %	18 %	27 %	21 %
Part des 30-50 ans	57 %	51 %	62 %	57 %	55 %	50 %	56 %	55 %
Part des plus de 50 ans	28 %	35 %	22 %	26 %	28 %	32 %	18 %	23 %
Total	100 %							

Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs dans les activités artisanales (hors conjoints collaborateurs), hors 5610C et 4781Z – traitement ISM.

Annexe méthodologique



Deux méthodes sont utilisées dans ce document pour circonscrire le champ de l'artisanat :

1. Sources INSEE

Dans la source SIRENE-INSEE, ont été considérées comme artisanales les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers, conformément à la définition juridique.

L'INSEE (base démographie des entreprises) dispose de cette variable, ce qui permet de circonscrire précisément l'ensemble des entreprises artisanales. En revanche, les fichiers INSEE ne permettent pas actuellement de distinguer les entreprises dont l'activité artisanale est exercée à titre principal (c'est-à-dire réalisant la majorité de leur chiffre d'affaires d'une activité artisanale), de celle dont l'activité artisanale est exercée à titre secondaire. Or cette donnée est utile pour le calcul des emplois et les données financières, qui ne prennent en compte que les entreprises exerçant une activité artisanale à titre principal. Pour contourner cette difficulté méthodologique, les entreprises artisanales ont été classées en deux sphères, selon les préconisations de la Direction Générale des Entreprises et du rapport du « Groupe technique sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat » présenté en octobre 2004 au Conseil national de l'information statistique.

Une première sphère ("le noyau dur" des activités artisanales) regroupe les entreprises artisanales dont le code NAF est en correspondance totale avec la nomenclature d'activités artisanales (NAFA) ou pour lesquelles le nombre d'entreprises artisanales est important (ex : 4781Z, 5610C). Les entreprises immatriculées sous l'un de ces 328 codes d'activités (voir encadré ci-contre) sont considérées comme principalement artisanales, de même que les entreprises du code 8130Z [services d'aménagement paysager] qui exercent également pour la plupart une double activité de maçonnerie générale. Les données INSEE sont calculées sur la base de ce noyau dur.

Une seconde sphère comprend :

- 20 codes NAF pour lesquels la correspondance avec le code NAFA est partielle [0162Z ; 1910Z ; 1920Z ; 2110Z ; 2120Z ; 3700Z ; 3812Z ; 3821Z ; 3822Z ; 4299Z ; 4789Z ; 5221Z ; 5819Z ; 7311Z ; 7410Z ; 8211Z ; 8219Z ; 9001Z ; 9609Z] ;
- tous les autres codes [soit 384] pour lesquels il n'existe aucune correspondance avec la NAFA : les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers sous ce code exercent une activité artisanale à titre secondaire.

Les données de cette sphère ne sont pas prises en compte. Cette méthode "par défaut" pour distinguer activités principales/activités secondaires sera abandonnée, dès lors que l'INSEE aura intégré tous les codes NAFA (opération en cours).

2. Autres sources

Dans les sources ne disposant pas de la variable « entreprise artisanale » (comme les bases INSEE/DADS, INSEE/ESANE, la base ACOSS-URSSAF, l'enquête Besoins de Main-d'Œuvre de Pôle Emploi/Credoc), le champ d'analyse porte sur les « TPE artisanales » (entreprises de moins de 20 salariés) immatriculées dans les 326 codes NAF pour lesquelles existe une correspondance totale avec la NAFA (hors les codes 4781Z et 5610C), ainsi que les entreprises de moins de 20 salariés du code 8130Z (services d'aménagement paysager).

Dans la base RSI, le périmètre d'étude est celui des indépendants affiliés dans ces mêmes 327 codes. La base RSI ne comprenant pas d'indication sur la taille des entreprises, cette méthode conduit probablement à surestimer le nombre d'indépendants de 10 000 environ, répartis pour moitié dans le BTP, pour l'autre dans les activités de fabrication (il s'agit principalement de gérants majoritaires d'entreprises de plus de 10 salariés).

NOYAU DUR DE L'ARTISANAT

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs

Alimentation

- **Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie:** 1052Z 1071A 1071C 1071D 1072Z 1082Z
- **Viandes et poissons:** 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z 4781Z
- **Autres activités de l'alimentation:** 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B 5610C

N.B.: les codes 4781Z et 5610C relèvent en partie de l'artisanat. L'information relative aux seules entreprises artisanales pour ce qui concerne les données « emploi » et « chiffre d'affaires » n'est pas disponible.

Fabrication

- **Textile, habillement, cuir et chaussure:** 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- **Travail du bois:** 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- **Papier, imprimerie, reproduction:** 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- **Matériaux de construction, chimie, verre et céramique:** 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- **Travail des métaux:** 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- **Fabrication de meubles:** 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- **Fabrication d'articles divers:** 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- **Réparation et installation de machines et d'équipements industriels:** 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- **Récupération:** 3831Z 3832Z 3900Z

Bâtiment et travaux publics

- **Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels:** 4120A 4120B
- **Génie civil:** 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- **Démolition, terrassement, forages, sondages:** 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- **Maçonnerie générale, couverture, étanchéification:** 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- **Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation:** 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- **Cloisonnement, travaux de finition:** 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

Services

- **Services automobiles:** 4520A 4520B 4540Z 7120A
- **Transports:** 4932Z 4942Z 8690A
- **Activités de réparations (hors automobile):** 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- **Soins à la personne:** 9602A 9602B
- **Autres services:** 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A - 9601A 9601B 9603Z

3. Définitions

Artisanat

Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés lors de la création et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de « droit de suite »). En 2015, l'artisanat représente plus de 1 300 000 entreprises, et emploie près de 3 millions de personnes (salariées et non salariées).

Création d'entreprise

Par rapport aux immatriculations dans le Répertoire national des entreprises et des établissements Sirene, on retient depuis 2007 comme « création » :

1. les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
2. les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Sirene) ;
3. les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
4. les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise).

Depuis 2009 et à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

(Source : INSEE)

Indépendant

Selon le Code de la sécurité sociale, les indépendants ou non-salariés se distinguent des salariés par l'absence de contrat de travail, et par le fait qu'ils n'ont pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre. Les indépendants sont affiliés au Régime Social des Indépendants (RSI). Dans l'artisanat, les indépendants regroupent les chefs d'entreprises non salariés (dont les micro-entrepreneurs), ainsi que les conjoints collaborateurs.

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise.

De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

(Source : INSEE)

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.

(Source : INSEE)

Entreprise unipersonnelle

est désignée ainsi une entreprise artisanale n'ayant pas de salarié, quels que soient sa forme juridique ou son régime fiscal et social.

Taux de création

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

(Source : INSEE)

